

**Mots-clefs :** Incasable, dispositifs innovants, partenariat, transdisciplinarité.

**Titre :** Guillaume Nathalie, Jeunes et professionnels au bord de la rupture : un risque Méconnaître le lieu, ne pas reconnaître le lien, Diplôme Supérieur de Travail Social, février 2005, sous la direction de Sabine Dupuy.

**Objet de la recherche :** L'auteure travaille sur la problématique des jeunes stigmatisés comme incasables et sur les moyens possibles de prise en charge. Elle aborde sa recherche par le biais de la problématique lieu/lién.

**Méthodologie :** Elle a travaillé avec plusieurs sources différentes : les dossiers de l'ASE et des entretiens. Elle en a effectué avec un juge des enfants, la directrice du Dispositif Expert Régional Pour Adolescents en Difficulté, un directeur de C.E.R., un directeur de structure, un directeur adjoint d'une autre, un psychiatre, un éducateur, cinq jeunes actuellement placés. L'auteure a aussi travaillé sur trois entretiens audiovisuels menés il y a une dizaine d'années auprès de jeunes placés.

**Résumé :** L'auteure travaille sur la problématique du lien et du lieu par rapport aux questions des jeunes stigmatisés comme incasables auprès des institutions en insistant sur le fait que les travailleurs sociaux privilégient le lieu comme créateur de lien ce qui dans la spirale des phénomènes de rupture, de renvoi, d'incapacité conduit à une voie sans issue.

L'auteure, dans une première partie, aborde la dimension socio-historique du phénomène. La prise en charge des mineurs est ainsi divisée en cinq périodes : 1830-1880/1880-1920/1920-1970/1970-1993/1993-2004. Pour chaque période, elle met en parallèle la définition de la déviance (*enfant coupable*), avec l'époque (1830-1880), avec l'institution responsable de l'enfant (*administration pénitentiaire*), avec le statut des structures de prises en charge (*privé*), avec la finalité (*la neutralisation et la correction*) et avec les constats socio-économiques (*forte industrialisation entraîne l'inégalité sociale et l'enfant vagabond*). Cette approche permet de mettre en avant les tensions constantes entre le pôle répressif et préventif ainsi que les aspects cycliques des réformes : Fermeture de certains dispositifs qui sont « redécouverts » quelques années plus tard. L'auteure revient ensuite sur la description des différents types de profils des 'incassables', sur leurs comportements ainsi que sur l'impact de ces comportements sur les travailleurs sociaux. Elle décrypte avec justesse l'essoufflement que peuvent ressentir les professionnels en s'appuyant notamment sur le concept de contre-transfert. Cet essoufflement mène à une double rupture : avec le lieu et avec le lien.

Dans la deuxième partie, l'auteure revient sur son travail d'enquête. Grâce à celui-ci, elle a établi une typologie des étapes par lesquelles passent les jeunes et les travailleurs sociaux. Les jeunes ont des points communs au niveau de leur parcours social (placement, école...), de leur parcours administratif (association, papier d'identité...) et des représentations qu'ils véhiculent auprès des professionnels. L'auteure montre notamment que lorsque la spirale de la rupture est démarrée, celle-ci est difficile à arrêter : les institutions ont peur du jeune ou refusent de le prendre en charge. Elle constate aussi que le placement dans un service de pédopsychiatrie peut conduire à une surenchère des passages à l'acte.

L'auteure analyse ensuite deux dispositifs et met en avant plusieurs pistes afin de prendre en charge les jeunes 'incassables' :

© La récréation du lien nécessite une période de six mois à deux ans, il faut donc pouvoir supporter les passages à l'acte pendant toute cette période (nécessité de soutien pour l'équipe et de cohérence institutionnelle) ; Individualisation de la prise en charge ; Travail non pas en pluridisciplinarité mais en transdisciplinarité.

L'auteure souligne aussi le rôle du DERPAD pour le soutien des équipes.

**Intérêt :** Cette recherche présente un intérêt pour les professionnels qui souhaitent travailler ou construire un projet autour des jeunes stigmatisés comme incasables. Elle permet de comprendre les caractéristiques de cette population ainsi que les nécessités lors de leur prise en charge : refus du renvoi, individualisation de la prise en charge, travail transdisciplinaire.